

PAA - RANCURE

Code SOCLE GEMAPI	Champs d'intervention	Action déléguée	Code action pour compta. analytique	Priorité	Objectifs à atteindre	Indicateurs d'atteinte des objectifs	Cout global (en HT pour opération inscrite en investissement et en € TTC pour opération inscrite en fonctionnement)	Plan de financement prévisionnel	Reste à charge prévisionnel pour l'EPCI (pour les opérations inscrites en investissement, l'autofinancement a été ramené en TTC)			
									2024 - Report 2023	2024 - Nouvelle programmation	2025	TOTAL
Ge1-1	Etudes et mise en œuvre de stratégies globales d'aménagement du bassin versant (schémas globaux de gestion des cours d'eau)	Schéma directeur de gestion globale du Rancure et ses affluents (plan de gestion de l'espace alluvial)	GeRan1b		Recrutement du prestataire en 2024 Finalisation des différentes phases en 2025 Solde en 2026	Rapports de suivi Rapport de diagnostic et Plan de gestion	50 000 € HT	Subvention 50 % Agence Autofinancement : 16 % PAA - 84 % DLVAgglo Budgets schéma + topo lissés sur 3 années (2024-topo/2025/2026) Clé répartition : [surface] + [population X2]			2 800,00	2 800,00
		Suivi topographique des lits du bassin versant	GeRan1c		Levés et exploitation des données en 2024	Données et rapport d'exploitation	25 000 € HT	Subvention 50 % Agence Autofinancement : 16 % PAA - 84 % DLVAgglo Clé répartition : [surface] + [population X2]		2 800,00 €		2 800,00
Ge1-2	Création ou restauration des zones naturelles d'expansion des crues	Aucune action identifiée à ce jour mais diagnostic non finalisé	GeRan2				Restant à définir le cas échéant					-
Ge2-1	Travaux d'entretien des cours d'eau au sens des articles L.215-14 et R. 215-2 du Code de l'Environnement	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'entretien des boisements rivulaires du Rancure et affluents	Campagne 3 - 2023/2024	1	Une campagne de travaux par an (automne/hiver)	Taux de réalisation	Campagnes prises à 22 500 € soit environ- 25 % par rapport aux budgets prévisionnels des campagnes précédentes Budget campagne réparti sur 2 exercices comptables	Travaux pris à 0 % subvention AE Autofinancement : 16 % PAA - 84 % DLVA Clé répartition : [surface] + [population X2]		1 800,00		1 800,00
			Campagne 4 - 2024/2025							1 800,00	1 800,00	3 600,00
			Campagne 5 - 2025/2026								1 800,00	1 800,00
	Travaux d'urgence au sens des articles R 214-44 CE du Code de l'Environnement	Mise en œuvre des travaux post-crue - Régularisation travaux 2023	GeRan3c		Pas d'objectif chiffré - A programmer en fonction des événements hydrologiques	Taux de réalisation	Pas de budget affiché mais limite fixée à 100 000 € par opération (pouvoirs délégués au Bureau du SMAB)	Autofinancement : 50 % DLVAgglo + 50 % PAA (clé de répartition solidarité BV Rancure)		1 470,00		1 470,00
Mise en œuvre des travaux post-crue		GeRan3d		Pas d'objectif chiffré - A programmer en fonction des événements hydrologiques	Taux de réalisation	Pas de budget affiché mais renvoi vers la convention avenantée qui précise les budgets alloués aux travaux d'urgence par l'EPCI	Autofinancement : 50 % DLVAgglo + 50 % PAA (clé de répartition solidarité BV Rancure)	Voir convention avenantée	Voir convention avenantée		-	
Ge5-1	Etude de définition de la stratégie locale de l'EPCI en matière de protection contre les inondations	Aucune action identifiée à ce jour - Stratégie élaborée en 2020 par le Syndicat - Validation en cours au sein de PAA	GeRan4a									-
Ge5-2	Gestion et exploitation des systèmes d'endiguement (R.562-13 du CE) et/ou d'aménagements hydrauliques (R.562-18 du CE)	Aucune action identifiée à ce jour - Stratégie élaborée en 2020 par le Syndicat - Validation en cours au sein de PAA	GeRan5a				Restant à définir le cas échéant					-
Ge5-3	Autres actions (études, diagnostics, travaux) visant à la défense contre les inondations ou à la meilleure connaissance des aléas et de la vulnérabilité du territoire si elles concourent à la protection de zones définies par l'EPCI	Aucune action identifiée à ce jour	GeRan6a									-
Ge8-1	Restauration de la continuité écologique	Aucune action identifiée à ce jour	GeRan7				Restant à définir le cas échéant					-
Ge8-2	Maintien et/ou restauration des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau (EBF)	Aucune action identifiée à ce jour mais diagnostic non finalisé	GeRan8				Restant à définir le cas échéant					-
Ge8-3	Zones Humides	Diagnostic, priorisation et propositions d'actions sur ZH avérées suite à l'inventaire 2023	GeRan9d				En interne	Pas de budget spécifique associé		PM	-	-
		Réalisation d'actions de restauration/préservation/mise en valeur des zones humides du bassin versant du Rancure	GeRan9e				Estimation à réévaluer en 2024 suite au travail de priorisation à conduire en interne			PM		-
Ge8-4	Restauration des formations boisées riveraines	Aucune action identifiée à ce jour mais diagnostic non finalisé	GeRan10				Restant à définir le cas échéant					-
Ge8-5	Portage ou participation à la mise en place et à l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans la mesure où ils concourent à la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques (étude qualité des eaux, suivi des débits, suivi piézométrique, ...).	Aucune action identifiée à ce jour mais diagnostic non finalisé	GeRan11				Restant à définir le cas échéant					-
Ge1-5, Ge2-2, Ge5-4 et Ge8-6	Actions d'animation, de sensibilisation et de concertation en rapport avec les items 1°, 2°, 5° et 8° et participant à une démarche globale de bassin versant (Contrat de Rivière, SAGE, PAPI).	Aucune action identifiée à ce jour mais à voir en fonction des besoins spécifiques du bassin versant	GeRan12				Restant à définir le cas échéant					-
Total prévisionnel - Fonctionnement									-	5 070,00	3 600,00	8 670,00
Total prévisionnel - Investissement									-	2 800,00	2 800,00	5 600,00
Total prévisionnel général									-	7 870,00	6 400,00	14 270,00

REÇU EN PREFECTURE
le 18/04/2024
 Application agréée E-legalite.com